

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Angela Garcia-Fontaine

<https://www.cadre21.org/membres/59c9f0e71e149a4c8d9b79fd>

Date d'obtention : 2023-11-27 17:52:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto sert à uniformiser les interventions au sein des écoles secondaires lorsqu'il y a des situations de Sextage. C'est une méthode alternative à la judiciarisation qui promouvoit la préservation de l'intégrité physique et psychologique des victimes et des autres jeunes impliqués et en assurant la sécurité et le bien-être des jeunes.

Ceci me permettra, en tant que TS d'école, d'avoir un partenariat avec la police et le DPCP et avoir une démarche spécifique à suivre. Je suis une actrice de première ligne qui pourra dresser un portrait de la situation et ainsi aider mes partenaires dans la suite de la démarche et la prise en charge.

Je peux confisquer les appareils électroniques pour diminuer le risque de propagation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Ceci me permet d'avoir des lignes directrices et guider mon intervention en lien avec le sextage. Ceci me permet davantage d'intervenir adéquatement, en lien avec ma vision: soit promouvoir la réduction des méfaits et l'éducation/sensibilisation.

Ceci permettra une diminution des doutes quant aux démarches à suivre et ce sera un protocole clair au sein de notre établissement scolaire à respecter.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vise à préserver leur intégrité physique et psychologique. Je veux m'assurer que la propagation soit le plus limitée possible.

Je veux que le risque de récurrence soit limité, donc m'assurer de suivre les étapes de la trousse pour que les ados aient la meilleure intervention possible et en tire tout le nécessaire pour être adéquatement informé et apte à prendre de meilleures décisions dans leur avenir. Je vais particulièrement faire attention à n'émettre aucun jugement et offrir un lieu sécuritaire (tel que mon ordre le demande).